



RECENSEMENT ÉCOLE MATERNELLE Année scolaire 2026-2027

Cadre réservé au service

École de secteur :	Code famille :
--------------------	----------------

ENFANT NÉ EN 2023

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe : F ☐ M ☐
Adresse :	

PARENTS

Parent 1	Parent 2
Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐	Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐
Nom, prénom :	Nom, prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél. domicile :	Tél. domicile :
Tél. portable :	Tél. portable :
Tél. professionnel :	Tél. professionnel :
Mail :	Mail :

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS

Marié ☐ Pacsé ☐ Célibataire ☐ Divorcé ☐ Séparé ☐ Vie maritale ☐	
Responsable ou famille d'accueil (à remplir uniquement si différent des parents)	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Tél. domicile :	Tél. professionnel :

AUTRES ENFANTS SCOLARISÉS

(Maternelle et/ou Élémentaire)

Nom - Prénom	Date de naissance	Établissement scolaire

ATTENTION

Ce dossier de recensement fera office d'inscription scolaire sur l'école de secteur pour la rentrée rentrée 2026.

IMPORTANT

N'oubliez pas de signaler tout changement de situation auprès du guichet de l'Hôtel de ville, changement d'adresse, départ de la commune...

Pour une inscription scolaire hors secteur, ne pas remplir ce dossier, veuillez déposer votre demande de dérogation, avec les justificatifs demandés, à partir du mois de janvier 2026.

Pièces à fournir

✓	Livret de famille, à défaut l'acte de naissance de l'enfant.
✓	Justificatif de domicile datant de moins d'un an (Bail, quittance loyer, facture eau, gaz, EDF.) Les factures de mobile ne sont pas acceptées.
	Si nécessaire, documents attestant de l'autorité parentale ou stipulant la résidence de l'enfant. À défaut, une autorisation d'inscription scolaire écrite de l'autre parent.

Pour les personnes hébergées

✓	Certificat d'hébergement établi par la personne qui héberge.
✓	Copie carte d'identité de l'hébergeur.
✓	Justificatif de domicile de moins d'un an de l'hébergeur.
✓	Fournir un justificatif de la personne hébergée à l'adresse de l'hébergeant (CAF, sécurité sociale, autres, hors facture mobile).

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition pour des motifs légitimes aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la mairie d'Istres à l'adresse suivante: 1, Esplanade Bernardin-Laugier CS 97002, 13808 Istres Cedex ou par courriel à dpo@istres.fr

Fait à Istres, le

Signatures

Parent 1

Parent 2